

Le 9 février 2016

Objet : Demande d'accès no. 2015-05-46 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant des documents relatifs au lot 3 389 972 dans la municipalité de La Pêche et aux lots 8A et 8B, rang 7 du canton d'Onslow, dans la municipalité de Quyon.

Pour la propriété située dans la municipalité de La Pêche, les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 25 juin 1999, 2 pages;
2. Visite de terrain du 21 mai 2009, 4 pages;
3. Rapport d'inspection du 19 août 2014, 14 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

En ce qui concerne la propriété située dans la municipalité de Quyon, après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à cette partie de votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M^{me} Karine Duchesne, analyste responsable à votre dossier, par courriel à l'adresse karine.duchesne@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (5)



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

COPIE DOSSIER

CERTIFIÉ 013 783 786

Hull, le 25 juin 1999

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Construction DJL inc.
1550, rue Ampère, bureau 200
Boucherville (Québec)
J4B 7L4

N/Réf. : 7610-07-01-00376-00
1164059

Objet : Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 25 septembre 1998, reçue le 30 septembre 1998 et complétée le 17 mai 1999, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière comprenant des activités de concassage et de tamisage de béton de ciment et de béton bitumineux sur une superficie maximale de 58 400 m² située sur les lots 21B partie et 22A partie, rang IV, canton de Masham, municipalité de La Pêche, faisant partie de la MRC de Les Collines-de-l'Outaouais. La profondeur maximale de l'exploitation est de 8 mètres et l'exploitation s'effectuera, en tout temps, au-dessus de la nappe phréatique.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-07-01-00376-00
1164059

Le 25 juin 1999

Le présent certificat d'autorisation est délivré sur la base des informations contenues au formulaire de *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière*, signé par Éric Desbiens, le 25 septembre 1998 et reçu le 30 septembre 1998, à la lettre du 5 mai 1999, signée par Éric Desbiens et au plan portant le numéro 23-24 reçu le 17 mai 1999.

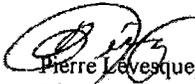
En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

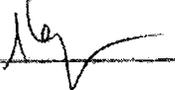
En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

PL/YL/sb


Pierre Lévesque,
Directeur régional de
l'Outaouais

PRÉPARÉ PAR: 

APPROUVÉ PAR: 

VISITE DE TERRAIN

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais

Date de la visite :	Année	Mois	Jour	Heure d'arrivée :	09h00
	2009	05	15	Heure de départ :	10h00

1. Identification

Secteur concerné :		<input type="checkbox"/> agricole	<input type="checkbox"/> hydrique	<input checked="" type="checkbox"/> industriel	<input type="checkbox"/> municipal
N/Référence :			N/Intervention :		
Professionnel : Gabriel Machado, géo. Ph.D.			Accompagné de : Tommy Lampron, stagiaire		
Lieu visité :		N/Lieu (SAGO):		Adresse postale (si différente) :	
Sablière Construction DJL Inc. Lot 21B-22A, cadastre de rang 4, canton de Masham, La Pêche				20, rue Émile Bond Gatineau (Québec) J8Y 3M7	
Lot(s) numéro(s) : lot 22A et 21B, rang IV			Cadastre : canton de Masham		
Coordonnées géographiques : « Garmin GPSmap 60Cx », NAD 83 DD MIN SEC					
Latitude : N45° 39' 34.09"			Longitude : W-75° 39' 59.33"		
Autres :					
Plaignant/plaignante :		Rencontre :		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> S/O	
Nom/Adresse :		Téléphone : ()			
Personne(s) rencontrée(s) :			<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S/O		
Nom :			Fonction :		
Adresse :			Téléphoné :		
Pièces annexées : <input checked="" type="checkbox"/> Photos (nombre =) <input type="checkbox"/> Croquis <input type="checkbox"/> Plan (no) <input checked="" type="checkbox"/> Carte (no 1)					
Échantillons : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol <input type="checkbox"/> Flore <input type="checkbox"/> Faune <input type="checkbox"/> Déchets					
Autres annexes : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					
Préciser :					
But(s) :					
• Visite d'une sablière pour vérifier les lieux suite à une demande de prolongement d'un CA.					

2. Description de la visite

Nous sommes arrivé à la sablière exploitée par Construction DJL le 15 mai 2009 à 9h00. La sablière était déserte. Nous avons constaté à notre arrivé un tas contenant une trentaine de pneus usagé sur le bord du chemin menant à la sablière. Nous avons aussi vu des divans et des vieux vêtements près de la clôture.

Autour de la zone d'exploitation, nous avons constaté la présence d'un amas de de résidus d'asphalte. Il y avait aussi du gravier concassé. Au nord, il y avait environ une dizaine de buttes de terre de découverte semblables à celle sur la photo 2. ? Au centre de la sablière, il y avait une montagne de sable tamisé à côté d'une autre montagne de bloc. Celles-ci démontrent l'activité de tamisage. Du plus, nous avons constaté la présence de nombreuses traces de véhicule tout terrain. Nous n'avons pas vue de trace d'eau dans les endroits les plus profonds de l'exploitation.

À l'aide d'un GPS, nous avons pris les positions des limites de l'exploitation. Nous avons estimé l'aire de la surface entre 30 800 et 39 200 mètres carrés en tenant compte de l'incertitude de l'instrument. Aussi, nous sommes allé prendre la position du ruisseau au sud-est de la sablière. La carte à la page suivante montre la position des limites de l'exploitation et la position du ruisseau.

Nous pouvons voir que la sablière est proche du ruisseau. Elle est à moins de 40 mètres à certains endroits. Aussi, la sablière est partiellement exploitée à l'intérieur du lot 22B. L'exploitant ne devra plus s'approcher davantage du ruisseau et du lot à l'ouest. Le débit du ruisseau est relativement petit (estimé à environ 10 L/sec),.

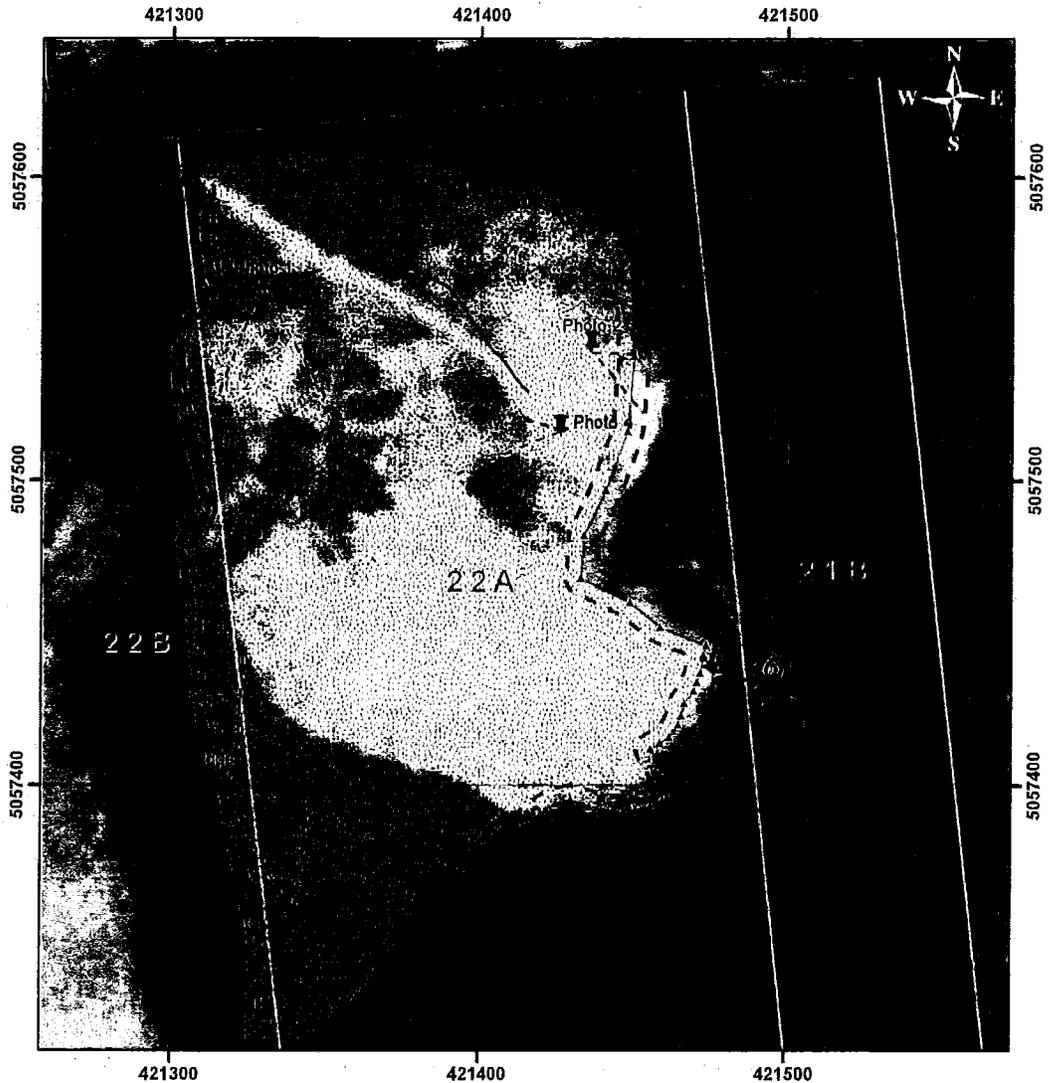
Méthode de calcul de la superficie :

À l'aide d'un GPS Garmin GPSmap 60Cx, nous avons pris les coordonnées du contour de la surface d'exploitation. Les points de mesures ont été exportés vers le logiciel ESRI ArcGIS 9.3. Un polygone a été tracé selon les points GPS. Pour tenir compte de l'incertitude, une zone tampon de 5 mètres à l'extérieur et 5 mètres à l'intérieur a été tracée. L'aire a été obtenue à l'aide de la fonction *Calculate Areas*.

Géologie :

Le sable est d'une granulométrie étalé, c'est-à-dire que le diamètre des grain passe de 0,5 mm (sable fin) à 20 mm (gravier). On note à certain endroit la présence de silt et d'argile (<0,05 mm). Le sable a une bonne capacité portante étant donné la forte pente qu'il peut tolérer. L'origine de ce dépôt est fluvioglaciaire. Selon Buckley (1970) qui a procédé à la cartographie de la région (Open File 36, Geological Survey of Canada), le site de la sablière serait une terrasse de kame, c'est-à-dire que le sable et autres sédiments ont été mis en place par un cours d'eau devant le glacier en retrait et entre un versant de vallée.

Sablère DJL à La Pêche



1:2 000

50 25 0



50 Mètres

Légende

--- Ruisseau (projeté)

✕ Photo

▲ Point GPS

⊠ Incertitude

▭ Limites mesurées

— Route

□ Lots

UTM NAD83 18N

Par Tommy Lampron

Source de la photo:

MNRF, 2000

1/40 000

00207031F09

Lots: © Gouvernement du Québec

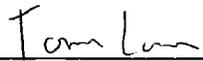
3. Conclusion

L'exploitant s'est beaucoup approché du ruisseau et n'a pas respecté la marge de 75 mètres. De plus, il s'était engagé dans son CA à restaurer une partie de la marge de 75 mètres. Aussi, l'exploitant a dépassé la limite d'exploitation dans la partie ouest de la sablière.

4. Recommandations

L'exploitant devra faire attention aux limites d'exploitation pour ne pas s'approcher du ruisseau au sud-est ou du terrain à l'ouest. Ceci devrait être signalé à l'exploitant dans le cadre de la modification de CA pour le prolongement de l'exploitation.

Rédigé par :



Signature

Tommy Lampron, stagiaire

Date : 21 mai 2009

Corrigé par :



Signature

Gabriel Machado, géo. Ph. D.

Date : 21 mai 2009

Direction de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais

Nom : Visite de la sablière DJL à La Pêche

Date : 15 mai 2009

N/D :

Photo : 1

Note : Amas de morceaux d'asphalte.

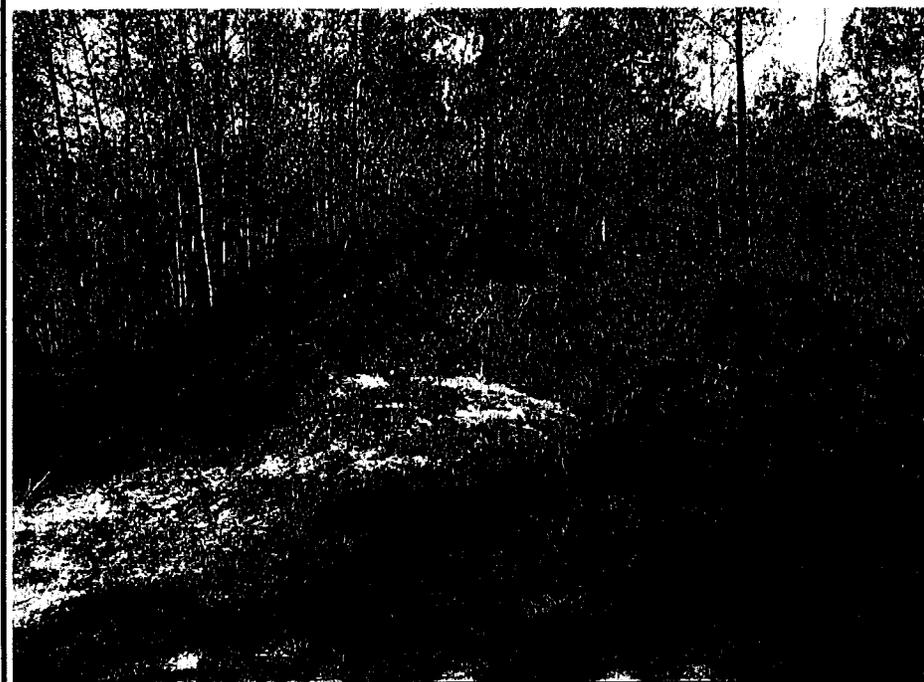


Photo : 2

Note : Butte de terre de découverte.

Photographié par : Tommy Lampron

Direction de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais

Nom : Visite de la sablière DJL à La Pêche

Date : 15 mai 2009

N/D :

Photo : 3

Note : Partie ouest de la sablière. On note la présence d'argile et de silt (traces blanches).

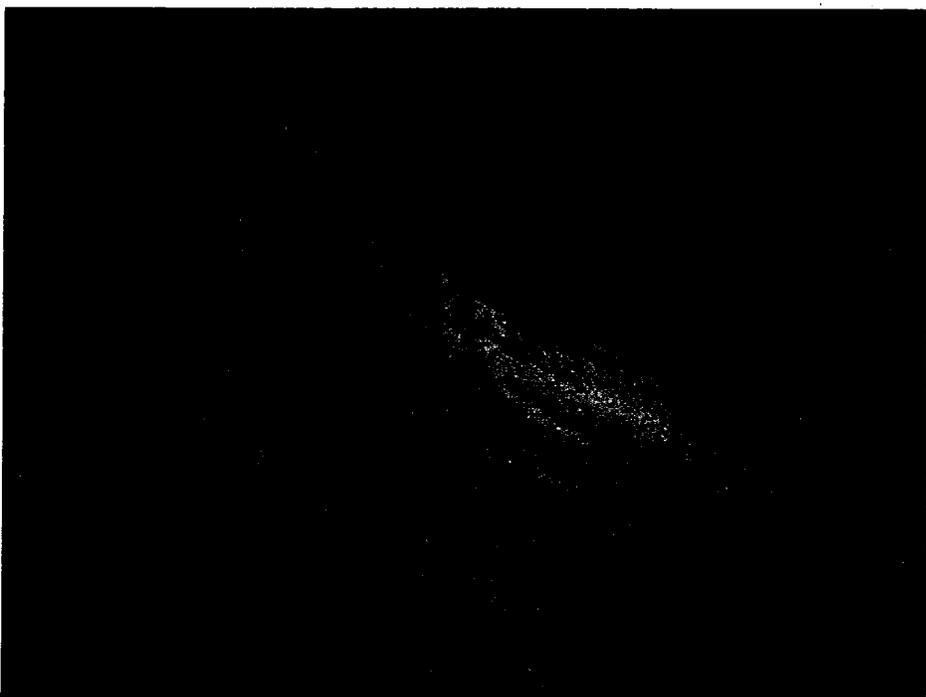


Photo : 4

Note : Butte de sable à l'est de la sablière.

Photographié par : Tommy Lampron

	NO RÉFÉRENCE :
	PAGE : 3 DE 3
PHOTO(S) :	DATE : 15 mai 2009
	PHOTOGRAPHE : Tommy Lampron



IDENT. :

NOTE : Vue d'ensemble de la zone principale d'exploitation à partir de la limite ouest.

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Outaouais
Région : Outaouais

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-06-12 Heure d'arrivée : 10 h 05 Heure de départ : 11 h 35
Inspecteur : Mouloud Sebbane Accompagné de :

N° intervention : 300899540 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-07-01-00376-01 N° du rapport d'inspection : 401158239
N° demande : 070000405 Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : inspection systématique de la sablière

Lieu inspecté
Nom du lieu : Consturction DJL inc. (Sablière - canton Masham - Lots P21B - 21B, 22A - P22A)
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : 90551276 Type de lieu : sablière
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : RANG IV
LA PECHE J0X 2W0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,665786111100;-76,013333333300

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Construction DJL inc.	propriétaire	1550, rue Ampère, bureau 200 Boucherville (Québec) J4B 7L4	28608792

Conditions météo
T°=16°, intermittent (naugeux et pluvieux)

Personnes rencontrées OUI

Plainte OUI

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 24 Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Mouloud Sebbane avec un appareil photo de type FUJIFILM FINEPIX XP60. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-07\sebmo01\7610-07-01-00376-01\2014-06-12
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf la photo panorama_1.jpg créée par la fusion des photos DSCF2046.jpg et DSCF2047.jpg

Grilles d'inspection annexées OUI

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Croquis du lieu d'inspection
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Carte de localisation de la sablière
<input checked="" type="checkbox"/>	3	Feuille de calcul de la hauteur des pentes (Tirée de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables)
<input checked="" type="checkbox"/>	4	Plan de l'aire d'exploitation tiré du certificat d'autorisation du 25 juin 1999
<input checked="" type="checkbox"/>	5	Mosaïque des photos prises lors de l'inspection

Échantillons**2 Mise en contexte (facultatif)**

SO

Un certificat d'autorisation a été délivré à l'entreprise Construction DJL inc. le 25 juin 1999 pour l'exploitation d'une sablière située sur les lots 21B ptie et 22A ptie, Rang IV de canton de Masham, dans la municipalité de La Pêche (lot de cadastre : 3 389 977).

Une inspection de la sablière a été effectuée le 15 mai 2009. Il a été constaté que l'exploitant n'avait pas respecté la marge de 75 m du ruisseau et n'avait pas restauré une partie de cette marge.

Le 26 février 2010 : le CA émis le 25 juin 1999 a été prolongé jusqu'au 25 juin 2014.

Une lettre a été envoyée le 9 juin 2014 à l'exploitant de la sablière pour l'informer de l'expiration du certificat d'autorisation du 25 juin 2014 et l'inviter à faire une demande de prolongation de ce dernier, s'il souhaite continuer à exploiter la sablière.

3 Description de l'inspection

J'arrive sur les lieux et je constate que la barrière qui mène vers la sablière est fermée et cadenassée (**photo 2**). À l'intérieur de la sablière aucune personne ni machinerie n'est présente et je ne constate aucune activité d'extraction de sable et/ou de concassage sur le site (**photo 1**).

Aire d'exploitation de la sablière

Je prends des points GPS aux extrémités de l'aire d'exploitation. *Atlas SAGO* calcule une aire d'exploitation de 17693.8 m² (**annexe 2**).

Je mesure l'épaisseur d'excavation au niveau du haut de la paroi ouest (la plus longue paroi de l'excavation) (GPS : 45° 39' 56.4" N/ 76° 00' 36.5"O) (**photo 5**) à l'aide d'un clinomètre de marque *Sunto* et d'un télémètre de marque *Bushnell* :

% du haut de la pente : 120%
Longueur du talus : 11 m

En utilisant la feuille de calcul d'abaque des pentes (**annexe 3**), je calcule la hauteur du talus (8.5m) - la distance entre mes yeux et le sol (1.8m) = **6.7m (Hauteur (épaisseur) maximale de l'excavation)**.

Des flaques d'eau de pluie sont visibles dans le fond de l'excavation (**photo 6**).

Je ne constate pas de matières résiduelles, ni de tâches hydrocarbures dans la sablière.

Je constate trois grands amas de sable sur le site, à l'intérieur de l'aire d'exploitation (**photo 1**) et un autre à l'extérieur de cette aire (**photo 4**)

Je n'ai pas vérifié la présence de repères de localisation et les terres de découvertes indiqués dans le certificat d'autorisation du 25 juin 1999.

Restauration

La pente située au sud-est de l'aire d'exploitation (**annexe 1**) a été aménagée par régalage et quelques arbustes ont poussé sur la surface. La superficie touchée par cet aménagement est d'environ 7 m de largeur et de 50m de longueur. (calculée à l'aide d'un télémètre de marque *Bushnell*). Le degré de la pente calculée du bas en haut du talus est en moyenne de 27° (calculée à l'aide d'un clinomètre de marque *Sunto*). Des repères ont été installés pour délimiter cette zone restaurée (**photos 1 et 3**).

Cours d'eau

En faisant le tour des parages de la sablière, et en traversant le boisé situé à l'est (**annexe 1**), je n'ai pas constaté la présence d'un ruisseau situé à 75m des limites de l'aire d'exploitation de la sablière selon le plan faisant partie de l'autorisation du 25 juin 1999 (**annexe 4**).

- L'extrapolation des données GPS prises sur le terrain lors de l'inspection du 25 juin 1999 sur la carte d'Atlas Sago a démontré la présence d'un ruisseau (projeté) à moins de 75m des limites de l'aire d'exploitation de la sablière.

- l'extrapolation des données GPS prises sur le terrain lors de cette inspection sur la carte d'Atlas Sago a démontré la présence d'un ruisseau intermittent à 186m des limites de l'aire d'exploitation de la sablière.

3 Description de l'inspection**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

SO

Une demande de prolongation du CA pour l'exploitation de la sablière a été reçue par la DRAE le 25 juin 2014. Elle est en cours d'étude.
Le cautionnement exigé pour l'exploitation de la sablière est valable jusqu'au 15 novembre 2014.

5 Conclusion

- La superficie de l'aire d'exploitation de la sablière respecte celle du certificat d'autorisation du 24 juin 2009
- L'épaisseur maximale à exploiter respecte celle du certificat d'autorisation du 24 juin 2009.
- La restauration d'une pente avec l'installation des repères de délimitation, faisant partie du réaménagement d'une bande de protection du ruisseau, à laquelle s'est engagé l'exploitant de la sablière dans la demande de prolongement du certificat d'autorisation le 18 février 2010 a été effectuée dans la partie sud-est de la sablière.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

6 Recommandations

Je recommande de :

- Faire des vérifications supplémentaires pour déterminer de la présence ou non d'un cours d'eau à moins de 75m de l'aire d'exploitation de la sablière.
- Vérifier la présence des repères de localisation de l'aire d'exploitation et des terres de découverte lors de la prochaine inspection.
- faire le suivi de la demande de prolongation de CA avec l'analyste au dossier pour s'assurer que le l'exploitation de la sablière ne se fasse sans que le CA soit prolongé.

Rédigé par : Mouloud Sebbane

Signature :

Date de signature :

19.08.2014

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Annie Maisonneuve

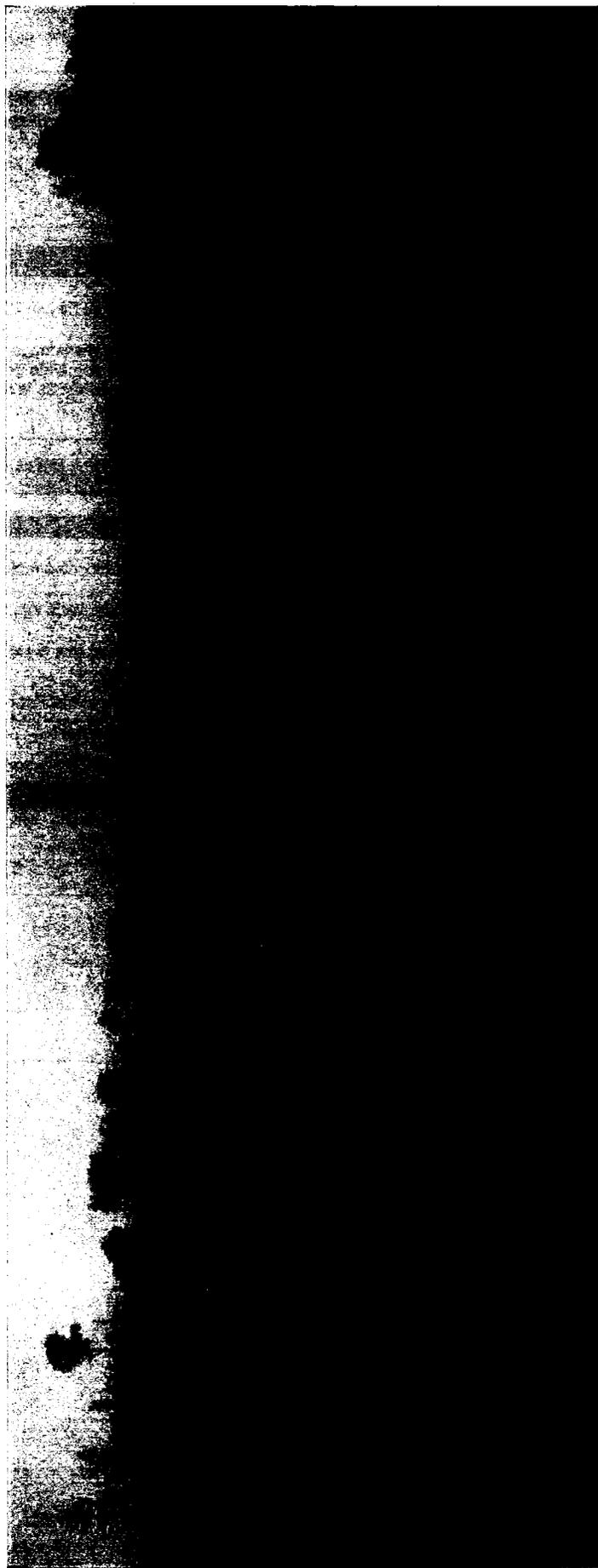
Fonction : Chef d'équipe
Secteurs industriel et agricole

Signature :

POUR

Date : 2014-08-19.

Commentaires :



Panoram_1 (Medium).JPG

Photo 1 : Vue panoramique de l'aire d'exploitation de la sablière

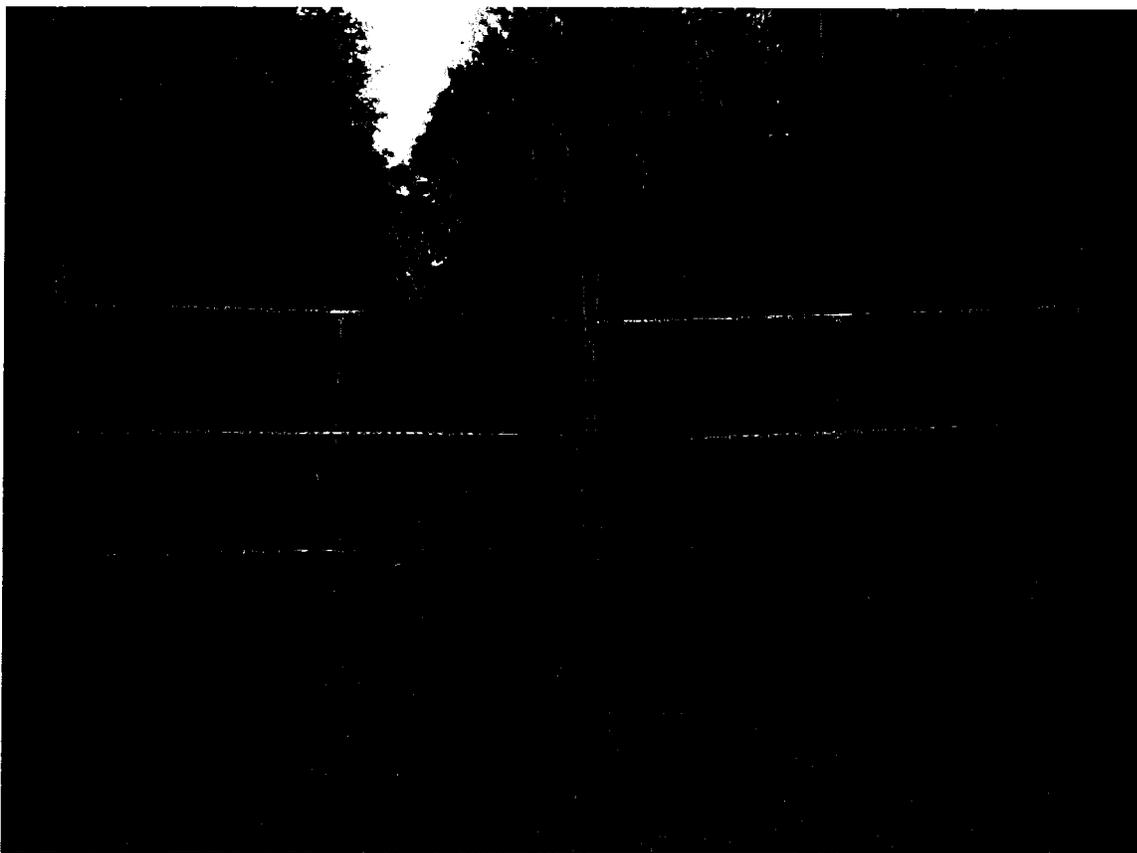
Zone restaurée par régalaie



3 amas de sable à l'intérieur de l'aire d'exploitation

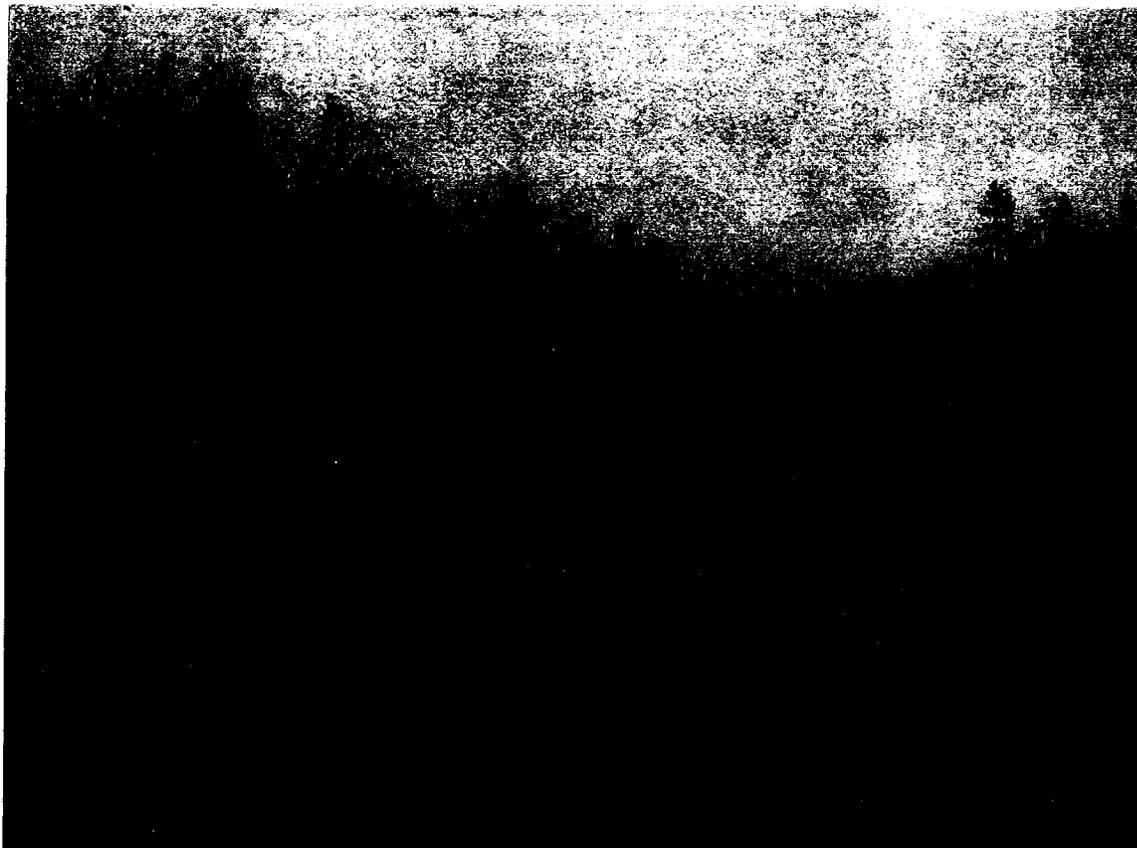


amas de sable à l'extérieur de l'aire d'exploitation.



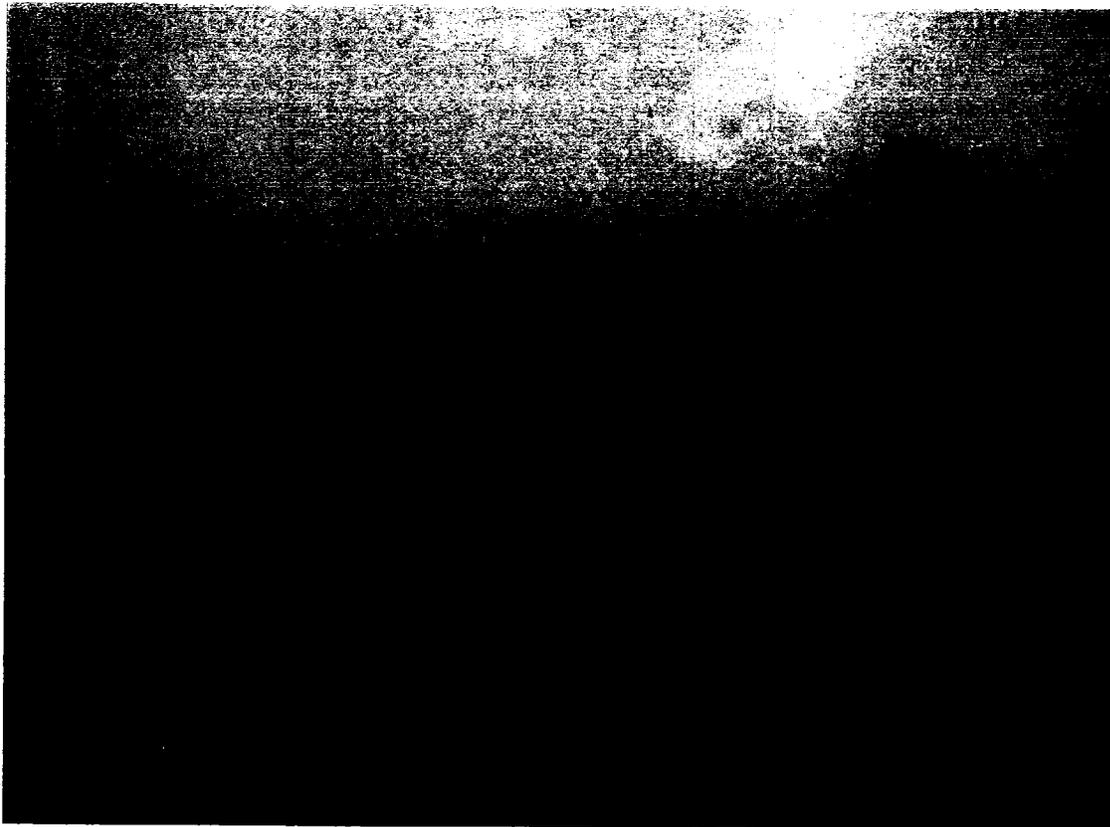
DSCF2040 (Medium).jpg

Photo 2 : Barrière d'accès à la sablière (fermée et cadenassée)



DSCF2045 (Medium).jpg

Photo 3 : pente restaurée par régilage → repères de la bande aménagée



DSCF2046 (Medium).jpg

Photo 4 : → amas de sable à l'intérieur de l'aire d'exploitation → amas de sable à l'extérieur de l'aire d'exploitation



DSCF2048 (Medium).jpg

Photo 5 : Pente ouest de l'excavation. → Le point le plus haut de l'excavation d'où j'ai effectué les mesures de la longueur de l'excavation



DSCF2063 (Medium).jpg

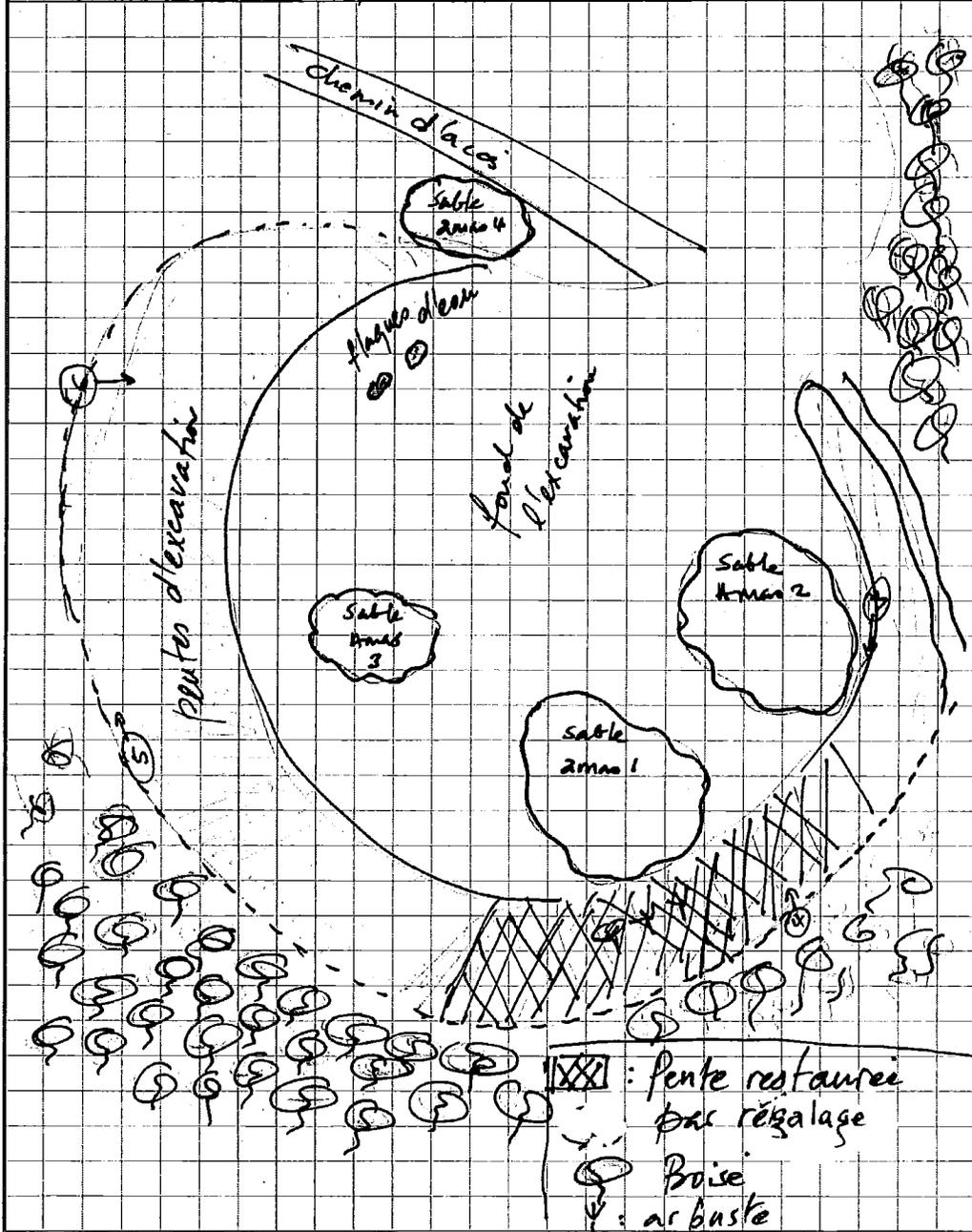
Photo 6 : Vue ouest de la sablière → flaques d'eau

Annexe 1: Croquis du lieu d'inspection

Lieu inspecté: Sablière Construction DJL N° REF. 7610-07-01
et Bprie et 224 pte Rang IV 00376-01
Canton de Malabar Le Refuge

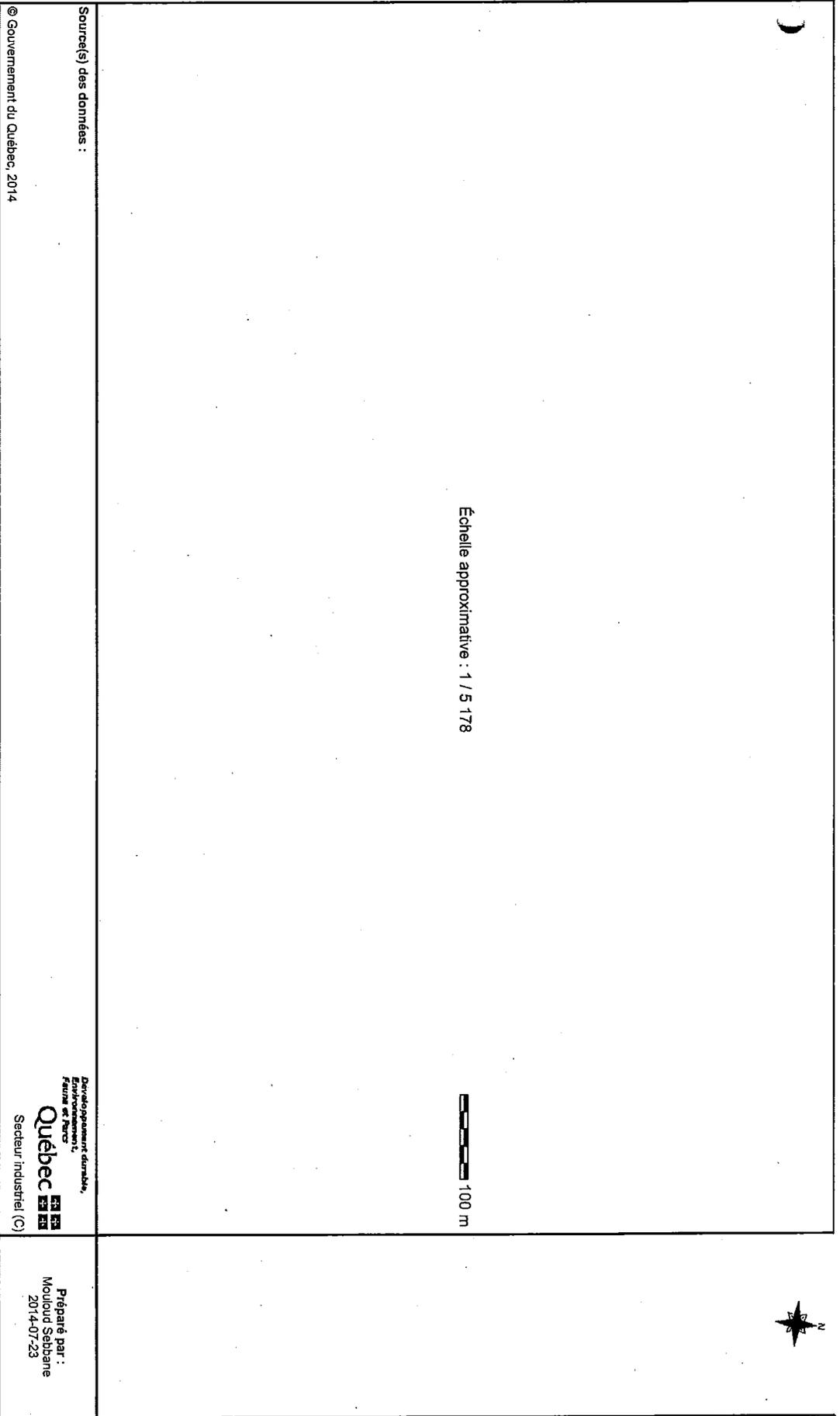
NOTE: angle de prise de photos

→



RÉALISÉ PAR: Moulayebbane Kelly 2014 | 07 | 21
 (nom) (signature) a m j

* le croquis n'est pas à l'échelle



Échelle approximative : 1 / 5 178

 100 m



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2014

Développement durable,
 Faune et Forêt
Québec
 Secteur industriel (C)

Préparé par :
 Mouloud Sebbane
 2014-07-23

<http://geo/atlassago/ImpressionPages.aspx?IdentifiantTache=1922e7c1-8df0-48de-b723-5e7626253a7&SHPNom=&SHPChk=false&Gabari=complete&Titre=Carte de localisation de la ...> 2014-07-23

Détermination de la longueur horizontale du talus

10 mètres 15 mètres

Données obtenues sur le terrain :

Longueur de la pente (m) : 11

Pente (%) : 120%

J'obtiens sur l'abaque :

Hauteur du talus (m) : 8.5

Profondeur horizontale (m) : _____

Abaque

Longueur horizontale du talus (m)

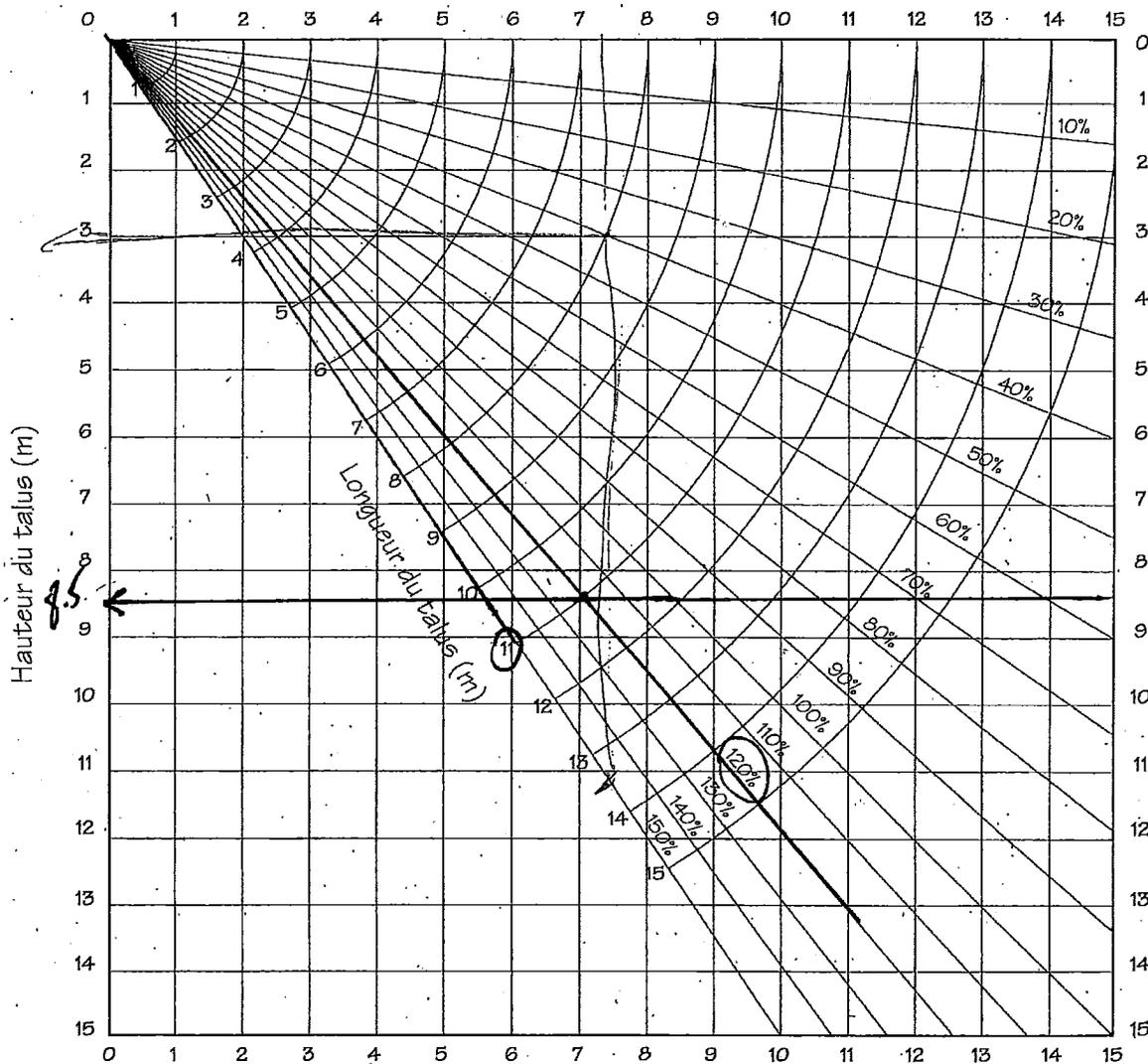
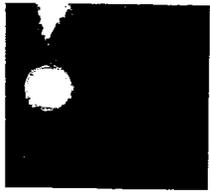


Figure 40 :
Abaque des pentes

Annexe 3 : calcul de la hauteur des pentes
(feuille jointe de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables)

23-24

Annexe 5 : Mosaïque des photos



DSCF2040.jpg



DSCF2041.jpg



DSCF2042.jpg



DSCF2043.jpg



DSCF2044.jpg



DSCF2045.jpg



DSCF2046.jpg



DSCF2047.jpg



DSCF2048.jpg



DSCF2049.jpg



DSCF2050.jpg



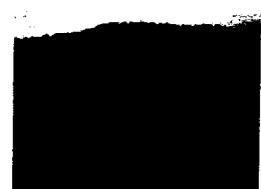
DSCF2052.jpg



DSCF2053.jpg



DSCF2056.jpg



DSCF2057.jpg



DSCF2058.jpg



DSCF2059.jpg



DSCF2060.jpg



DSCF2061.jpg



DSCF2062.jpg



DSCF2063.jpg



DSCF2064.jpg



DSCF2065.jpg



Panoram_1.JPG

photos inclus dans le rapport d'inspection